

À l'ombre des lampadaires

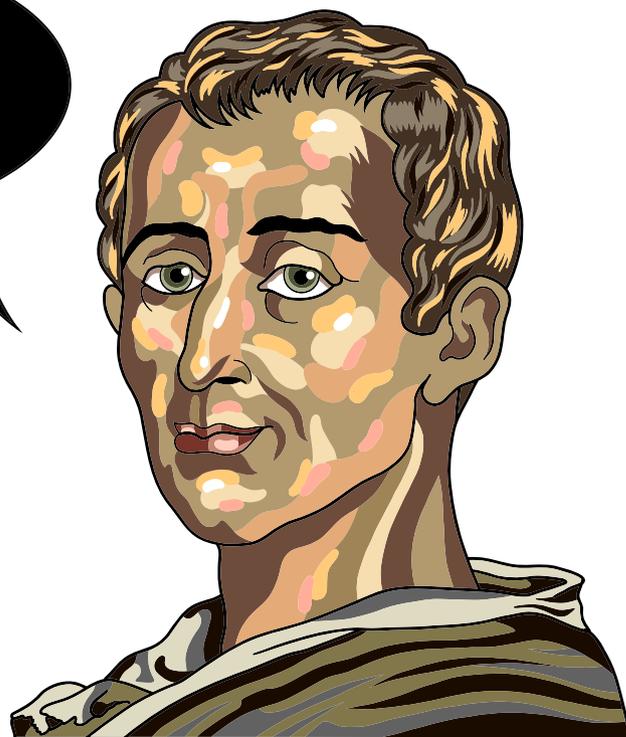
Qui a éteint
la lumière ?

THIERRY OBLET

Les historiens du quotidien relèveront peut-être un jour que, dans les années 2020, les habitants des villes de France eurent l'impression de vivre en hiver les heures les plus sombres de leur histoire. Une morosité avivée non par une conscience lucide de la déstabilisation du monde qui se jouait en Ukraine, à Gaza ou dans l'Indo-Pacifique, mais sous le simple effet de la diminution de la luminosité de leur espace public.

« Et la lumière fut » (*Genèse* 1 : 1-3). Les historiens y insistent. Des premières lanternes brûlant leur chandelle (XV^e siècle¹) aux lampes à vapeur de sodium (1970) en passant par l'invention du réverbère (1766), de l'éclairage au gaz à l'éclairage électrique, la montée en puissance de l'illumination des villes a toujours signifié plus qu'une commodité octroyée aux affairéments urbains. L'éclairage public a symbolisé le succès du bien sur les ténèbres, quitte à déstabiliser l'opposition du jour et de la nuit, l'un de ces contrastes conceptuels (chaud/froid ; haut/bas ; cru/cuit...) qui ont structuré l'esprit humain. Ainsi était-il hautement suspect dans la ville médiévale de se promener la nuit, mais aussi inconcevable de travailler dans le noir.

La maîtrise de la lumière a estompé les frontières entre le jour et la nuit. Mais cette nuit colonisée par des activités diurnes traduisait l'avancée du Progrès². La question de l'éclairage



public relevait du gouvernement de l'obscurité, de l'obligation des autorités d'assurer la sécurité des particuliers et la prévention des désordres politiques et sociaux. À Bordeaux comme ailleurs, les récents débats sur l'éclairage public ont illustré la vigueur de ce lien entre noirceur et sentiment d'insécurité.

Toutefois, depuis quelques années, les vertus de l'éclairage public ont perdu de leur éclat. D'abord, la lumière elle aussi polluée. Elle prive les métropolitains du spectacle d'un ciel étoilé. Elle dérange le festin des chauves-souris qui se nourrissent d'insectes qui nous sont nuisibles. Elle menace les papillons de nuit qui, défaits de leur réputation de mauvais augures, sont considérés aujourd'hui comme des

pollinisateurs encore plus efficaces que les abeilles. Ensuite, l'éclairage public n'est pas le seul consommateur d'électricité et ne doit pas accroître le risque d'un « black-out ». Enfin, la flambée des coûts de l'électricité, tant financiers qu'en lien avec l'impact de sa fabrication sur le climat, ont incité de nombreuses communes à réduire l'éclairage public par vertu et pour faire des économies. Ce constat soulève un problème délicat : payons-nous l'électricité à son juste prix ? Une question que la volatilité des prix du marché de gros rend aussi difficile à manier qu'une baguette de mikado. Une question d'autant plus sensible que les collectivités territoriales ont loisir de choisir leur fournisseur d'énergie.

1 | Comme souvent dans les histoires de la France urbaine, Paris sert de référence.

2 | Cf. le dossier « Nuits urbaines », *CaMBo* #12, novembre 2017.

Tirez sur le fil électrique et vous détricotez les habits d'une gouvernance opaque. Au nom du principe de la concurrence, un opérateur historique qui « nous devait plus que de la lumière » se voit obligé de vendre une partie de sa production énergétique à un prix artificiellement bas à de potentiels concurrents. Ces nouveaux « fournisseurs » qui ne produisent rien, hormis des factures et des jeux d'écriture comptable, peuvent ainsi entrer en concurrence sur le marché européen de l'électricité avec notre opérateur contraint d'y racheter son électricité au prix fort pour satisfaire la demande de ses clients.

Au final, l'intelligence des requins prime sur celle des castors. Un trader chargé de l'achat et de la vente du charbon sur un marché financier peut gagner soixante fois plus que le directeur d'une centrale nucléaire¹. La volatilité des prix devient une expérience réservée aux spéculateurs ; le consommateur final, lui, n'en subit que l'envolée. Lorsqu'il règle sa facture, il saisit bien qu'il paye plus que la lumière, sans saisir véritablement ce qu'il paye.

« Il faut décorrélérer les prix de l'électricité de ceux du gaz, diront les uns.

- C'est une option dangereuse car le marché européen maintient l'équilibre entre la production et la consommation et nous a sauvé d'un black-out en 2022, rétorqueront les autres.

1 | H. Proglío, *L'étrange débâcle*, Michel Lafon, 2024, 214 p.

- Parce que votre concurrence a démantelé un système cohérent qui de la production à la distribution finale et grâce à la complémentarité du nucléaire et de l'hydroélectricité assurait une production d'électricité bon marché, régulière et planifiée qui préservait l'indépendance énergétique du pays.

- Ne détruisons pas notre idéal européen mais modifions-en les règles pour mieux concilier la planification des investissements aux besoins du court terme et de la transition écologique.

- Votre idéal nous a fait perdre un avantage compétitif essentiel pour notre réindustrialisation. » Etc., etc.

De la globalisation heureuse à la globalisation piteuse, la mondialisation est devenue une question électrique. Le nouvel ordre mondial attendu disjoncte, court-circuité par la résistance d'une diversité d'ordres mondiaux plus ou moins westphaliens, plus ou moins supranationaux.

L'éclairage public figurait autrefois notre volonté de gouverner l'obscurité. Aujourd'hui, les interrogations sur ce qui lui procure son énergie traduisent l'impression plus générale de gouverner dans l'obscurité.

Que risque-t-on à gouverner ainsi ? Se heurter aux murs de la réalité. Philip K. Dick qualifiait la réalité comme ce qui reste lorsqu'on a cessé d'y croire. Jacques Lacan distinguait la réalité du réel. Il considérait la réalité comme une

production de nature symbolique. Elle pouvait à ce titre être déformée par ceux qui intriguent, via divers canaux, pour imposer leur vision de la réalité. Dur et impénétrable, émancipé des manipulations symboliques, le réel ne se déforme pas : le rencontrer, c'est s'y cogner.

À défaut de ne plus voir les étoiles, souhaitons au citoyen métropolitain un autre éclairage que celui douloureux des 36 chandelles ! Et parce qu'il est difficile d'imaginer que l'obscurité puisse chasser l'obscurité, sans doute faut-il se résoudre à l'accepter sans céder ni au désespoir, ni au nihilisme, conscient qu'en l'absence de lumières théoriques il n'est pas interdit de concevoir des solutions pratiques.

Craignons toutefois que gouverner dans l'obscurité favorise des manières obscurantistes de gouverner. D'autant qu'il n'est pas rare que, conscients du caractère aventureux des orientations qu'ils prônent, les décideurs tolèrent de moins en moins les impertinences. —